

## Communiqué de presse

Berne, le 3 juillet 2019

### **OUI à la retraite à 65 ans pour tous – NON à une hausse de la TVA de 0,7%**

**L'Union suisse des arts et métiers usam demande que l'AVS fasse l'objet d'une réforme sobre et rapidement applicable. L'usam salue la décision du Conseil fédéral de fixer à 65 ans l'âge de référence unique. La hausse maximale de TVA ne devra toutefois pas dépasser 0,3%. L'usam s'oppose en outre à toutes les mesures de compensation qui réduisent les économies.**

Pour la plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, il est important que la réforme de l'AVS respecte le principe de la symétrie des sacrifices. En contrepartie du relèvement à 65 ans de l'âge de la retraite des femmes, l'usam est prête à accepter une hausse modérée de la TVA. Les recettes supplémentaires en faveur de l'AVS ne devraient toutefois pas être plus élevées qu'elles ne l'étaient dans le projet Prévoyance vieillesse 2020 rejeté en votation. Le relèvement de 0,3% des cotisations salariales approuvé dans le cadre de la RFFA doit en l'occurrence être pris en compte. Concrètement, cela signifie que l'augmentation de la TVA dans le cadre du projet AVS 21 ne peut désormais atteindre que 0,3% au maximum. Mais on ne saurait exiger davantage ni de l'économie ni des consommateurs. Sans quoi le tort que cela causerait à la place économique suisse et les pertes en termes de prospérité seraient trop importants.

#### **Pas de mesures de compensation**

L'usam est résolument opposée à toutes les mesures de compensation liées au relèvement de l'âge de la retraite des femmes. Le déficit financier de l'AVS prend une telle ampleur que les économies obtenues grâce au relèvement de l'âge de la retraite des femmes doivent entièrement servir à l'assainissement de l'AVS. Il n'est tout simplement plus possible de financer une nouvelle extension des prestations. La votation populaire sur le projet Prévoyance vieillesse 2020 a clairement montré que des mesures de compensation tel le supplément de rente de 70 francs alors prévu n'accroissent pas les chances de succès d'un projet dans les urnes, mais le font au contraire échouer. C'est une erreur qu'il ne faudrait pas répéter.

#### **Renseignements complémentaires**

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

**Kurt Gfeller**, vice-directeur, tél. 031 380 14 31, mobile 079 207 83 68

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.